

Derrière chaque mot, il y a en embuscade ce que l'on pense, au-delà des revendications ou de l'argumentaire affichés, et en creux, ce sur quoi on ne s'engage pas. Qui ne dit mot consent.

Alors on s'est demandé « Qui dit quoi ? » s'agissant des personnes étrangères venant en Europe pour s'y installer et on a eu envie d'aborder la question de façon objective et quantitative, au-delà du match « migrant » versus « réfugié », alternative très débattue dans les médias ces derniers mois*.

On a relevé quelques 1200 références, communiqués, appels, pages d'actualité, newsletters, articles de presse... d'acteurs institutionnels, politiques, syndicaux, associatifs, collectifs, médiatiques... pour décompter dans un tableur les occurrences de différentes expressions: « migrant », « réfugié », « demandeur d'asile », « exilé », « sans papiers », « étranger », « immigré », « débouté », « clandestin »**.

On a traduit en dessins les pourcentages obtenus (cf. *En chiffres* p.5) et restitué ainsi des *topologies* des positionnements des uns et des autres mettant en évidence proximités, voisinages et oppositions.

Deux aspects discriminants ont semblé pertinents pour positionner les locuteurs :

1/ L'alternative entre « migrant » et « réfugié », les termes ultra-dominants chez la plupart ;

* Cf. *Sur le même sujet* p.8.

** Cf. *Sources* p.9. Les textes devaient dater d'entre novembre 2014 et novembre 2015, soit l'année précédant les attentats fin 2015 à Paris, et comporter au moins l'une des expressions « migrant », « réfugié », « demandeur d'asile », « exilé » ou « clandestin », le Front national n'employant parfois que ce mot. Sauf pour les médias, les textes de positionnement, communiqués, appels à action, argumentaires... ont été privilégiés et les pages d'information et d'aide juridique exclues.

Seules les occurrences qualifiant les personnes et les populations ont été prises en compte et non les formes verbales comme « s'est réfugié », « en migrant », les expressions comme « passages clandestins », « demande déboutée » ou celles incluses dans les noms, comme « Haut Commissariat pour les réfugiés ».

- | | | | | |
|--|---|--|---|---|
| <p>INSTITUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Ⓜ UNHCR Ⓜ IOM Ⓜ Parlement européen Ⓜ Commission européenne Ⓜ Conseil européen Ⓜ Gouvernement - 1^{er} ministre ■ Ministère de l'Intérieur ◆ Mairie Paris > Comm. presse ◆ Mairie Paris > Site <p>I BLOGS</p> <ul style="list-style-type: none"> Passeurs d'hospitalités Dormira jamais | <p>▼ PARTIS POLITIQUES</p> <p>DROITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▼ FN ▼ Parti de la France ▼ Debout la France ▼ LR CENTRE ▼ UDI <p>— PRESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> — AFP — Le Figaro — La Croix | <p>GAUCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▼ PS ▼ EELV ▶ PCF Front de gauche ◀ PG Front de gauche ▲ Ensemble Front de gauche ▼ LO ▼ NPA <p>— PRESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le Monde — Libération — L'Humanité | <p>● SYNDICATS & ORGA.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● CGT ● FO ● Union syndicale Solidaires ● CNT ▶ Alternative libertaire <p>× COLLECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> × CSP CISPM France × Austerlitz × La Chapelle > Comm. presse + La Chapelle > Textes nomin. | <p>* ASSOCIATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> * ACAT France * Amnesty International * Cimade * Emmaüs France * Forum réfugiés * France terre d'asile * GISTI * LDH * Médecins du monde * Réseau Migreurop * Secours catholique |
|--|---|--|---|---|

2/ La distinction entre un langage pauvre se limitant à l'un et/ou l'autre de ces deux mots et un langage riche élargi à une pluralité d'expressions, cette diversité relativisant l'alternative entre « migrant » et « réfugié ».

Les dessins sont construits sur ces axes.

Verticalement on a placé le rapport entre « migrant » et « réfugié ». Plus on dit « migrant », plus on se retrouve vers le haut et inversement pour « réfugié », vers le bas. Ceux qui les emploient de façon équivalente se placent vers le milieu.

Horizontalement, on a réparti les autres termes suivant différentes oppositions et associations significatives et révélatrices. Plus on emploie les mots placés sur les côtés, plus on se déporte latéralement. Ceux qui se limitent aux termes dominants « migrant » et « réfugié » se situent vers le milieu.

On en a tiré quelques conclusions.

« Migrant » pour ne pas trier

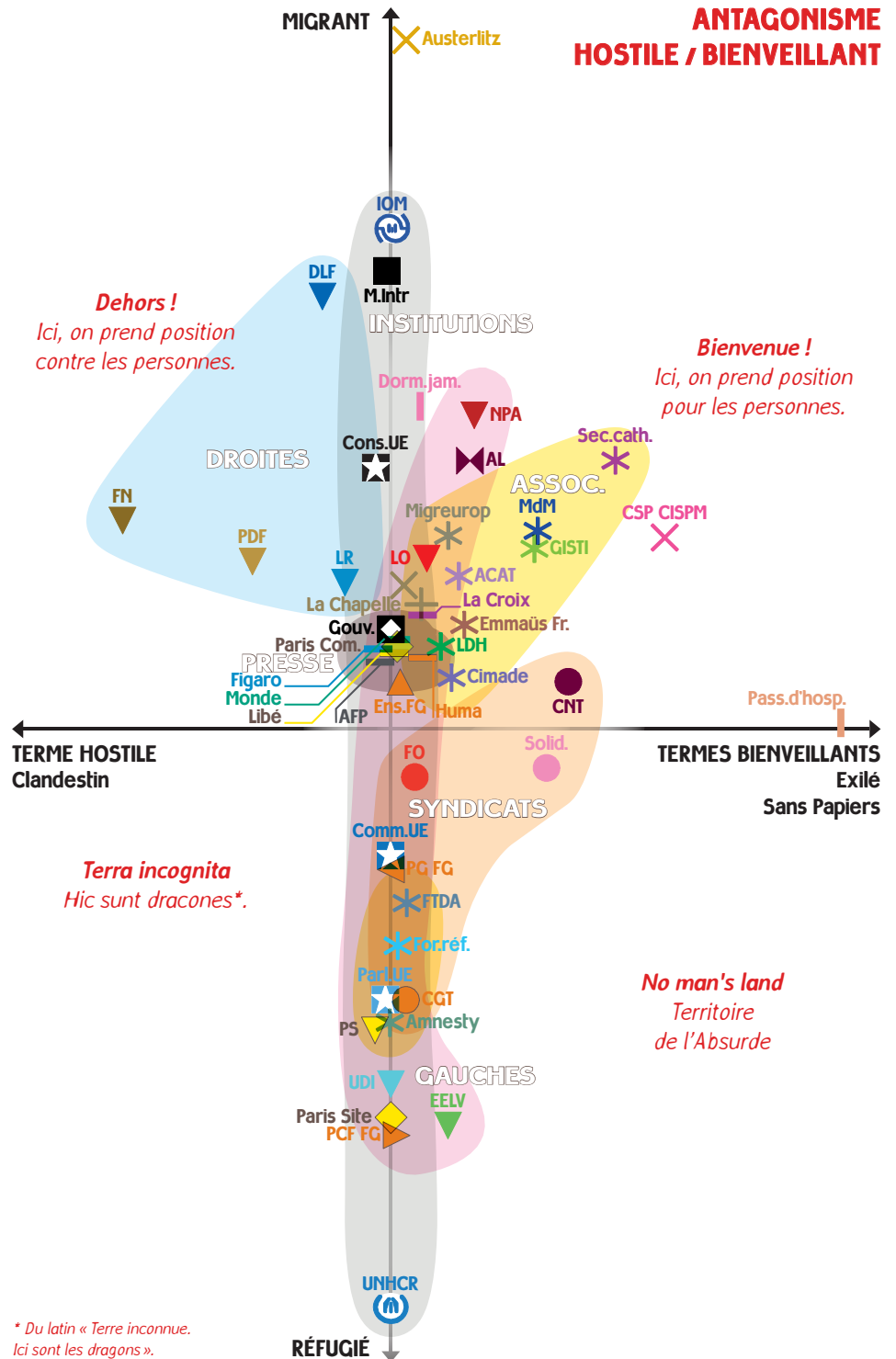
On dit « migrant » pour ne pas faire de différences entre les personnes suivant les causes de leur migration, même si le mot peut renvoyer implicitement aux migrations économiques*. Le terme est à double tranchant.

Certains l'emploient pour n'exclure personne et défendre les droits de tous : associations, collectifs sans papiers, extrême gauche. Les associations testées privilégient toutes « migrant » à « réfugié » sauf Amnesty International et celles para-institutionnelles consacrées à l'asile, France terre d'asile et Forum réfugiés-Cosi.

D'autres l'utilisent pour au contraire disqualifier les personnes et leur dénier des droits, « migrant » ne renvoyant à aucun statut juridique : droite et extrême droite, institutions exécutives, Conseil européen, gouvernement, ministère de l'Intérieur, Mairie de Paris pour ses communiqués de presse...

Ces positionnements sont révélés par les autres mots employés, de « clandestin » marqueur d'extrême droite à « exilé » et « sans papiers » en usage chez les militants et associations (cf. **Antagonisme hostile/bienveillant** ci-contre et **Topologie des opposants aux défenseurs** p. 4).

* Apparu dans les années 1950, le mot se répand avec l'expression « travailleur migrant », cf. définitions **Le Robert** p. 7 et sur le Portail lexical du CNRTL (cnrtl.fr/definition/migrant).



* Du latin « Terre inconnue. Ici sont les dragons ».

« Réfugié » pour limiter l'immigration

On dit « réfugié » pour faire valoir le droit d'asile et défendre les personnes qui en relèvent. Le terme est assez exclusif, renvoyant à un statut juridique défini par des conventions internationales. Son emploi révèle en creux la distinction marquée avec les personnes qui ne peuvent pas ou plus prétendre à l'asile, qu'elles aient

émigré pour d'autres raisons dites économiques ou aient été déboutées de l'asile.

Disent « réfugié » ceux qui admettent à titre humanitaire une immigration limitée, choisie et filtrée sur critères au cas par cas : associations para-institutionnelles dédiées à l'asile, syndicats, gauche et extrême gauche, Commission et Parlement européens, Mairie de Paris pour son site...

Ceux-là n'emploient pas les mots « sans papiers » et « exilé » utilisés par ceux qui défendent les migrants de façon large, (cf. **Antagonisme hostile / bienveillant**). Leur parti légaliste sur le droit d'asile les conduit à s'en tenir aux termes juridiques « demandeur d'asile » et « étranger » suivant le dessin **Approche juridique / partisan** ci-contre.

Cela revient à une **mise en concurrence** des « bons réfugiés » politiques et des « mauvais migrants » économiques et autres sans papiers *. Quand l'Union européenne dit (accueil des) « réfugiés », c'est pour ajouter aussitôt (retour des) « migrants en situation irrégulière » **. M. Rocard ne disait pas autre chose en son temps: « *Nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde. La France doit rester ce qu'elle est, une terre d'asile politique [...] mais pas plus.* » ***.

De l'alternative entre « migrant » et « réfugié »

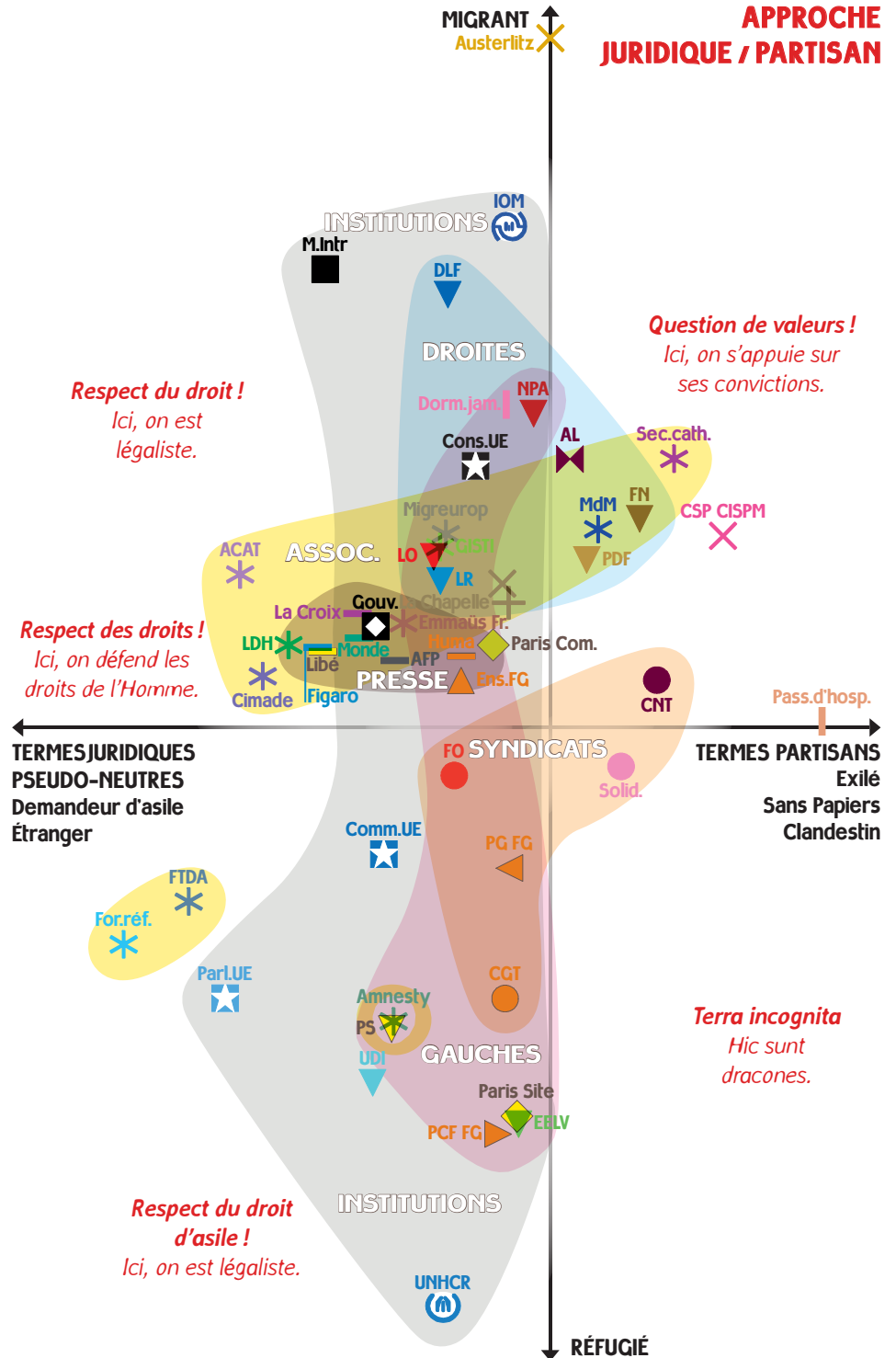
Les institutions, les partis, les quotidiens nationaux et dans une moindre mesure les syndicats se limitent de façon **prédominante à l'usage de l'un ou l'autre terme**. Seule l'extrême droite se singularise avec le mot « clandestin » (cf. **Diversité de langage**).

Cette **pauvreté de langage** est à l'image du débat relancé dans les médias après l'annonce de la chaîne Al Djazira à l'été 2015 qu'elle n'emploiera plus le terme « migrant » (**Sur le même sujet p. 8**). « *Migrants et réfugiés: des mots aux frontières bien définies* », « *Ne dites plus "migrant"* », « *Un "migrant" s'accueille comme un "réfugié"* » (Libération), « *"Flüchtlinge", "migranti"... Bataille de*

* « Une des stratégies de "défense" des États consiste à créer un amalgame entre migrants et "sans papier", demandeurs d'asile et criminels. En attisant la suspicion, en criminalisant ou en déshumanisant les réfugiés, les États peuvent refouler des personnes vers le danger alors qu'ils devraient les protéger. » Amnesty International, « Réfugiés, un scandale planétaire », 18/01/12 (amnesty.fr/Nos-campagnes/Refugies-et-migrants/Dossiers/Refugies-un-scandale-planetaire-4243).

** Conseil européen, « Sommet de La Valette de 2015 sur la migration – Contexte de l'action de l'UE », communiqué du 11/11/15 (consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2015/11/40802204067_fr_635823250200000000.pdf).

*** Juliette Deborde, « "Misère du monde", ce qu'a vraiment dit Michel Rocard », Libération, 22/04/15 (liberation.fr/france/2015/04/22/rocard-et-la-misere-du-monde_1256930).



mots en Europe» (Le Monde), « *Réfugié politique, migrant économique: la frontière est fondamentale et mince* » (Le Figaro), « *François Hollande emploie le mot "réfugiés" (et non migrants)* » (Slate), « *Migrants, le mot qui tue* » (Altermonde), « *Le terme "migrant" est-il un gros mot?* » (Breizh Info), « *En Grande-Bretagne, des internautes "likent" sans le savoir des citations de Hitler sur les migrants* » (RT en Français)... Ou comment **esquiver la complexité de**

phénomènes migratoires multiples en réduisant des réalités humaines diverses et dramatiques à une unique alternative tranchée...

De l'uniformité de la presse quotidienne

Les cinq grands quotidiens nationaux testés et l'AFP **parlent d'une même voix**. Ils emploient les mêmes termes dans des proportions similaires et ce

n'est pas dû à la reprise des mêmes dépêches d'agence: celles-ci ont été exclues pour isoler les articles et tribunes signés. Ces médias restent groupés serrés sur les dessins... jamais très loin du Gouvernement.

De la diversité du milieu associatif et militant

Les associations et collectifs sans papiers se distinguent par un **moindre emploi de « migrant » et « réfugié » au profit d'une variété d'expressions**: « demandeur d'asile », « étranger », « exilé », « sans papiers ». Ce groupe dépasse ainsi l'antagonisme réducteur entre « migrant » et « réfugié » pour restituer la diversité des situations et des enjeux. Amnesty International est la seule qui fasse exception.

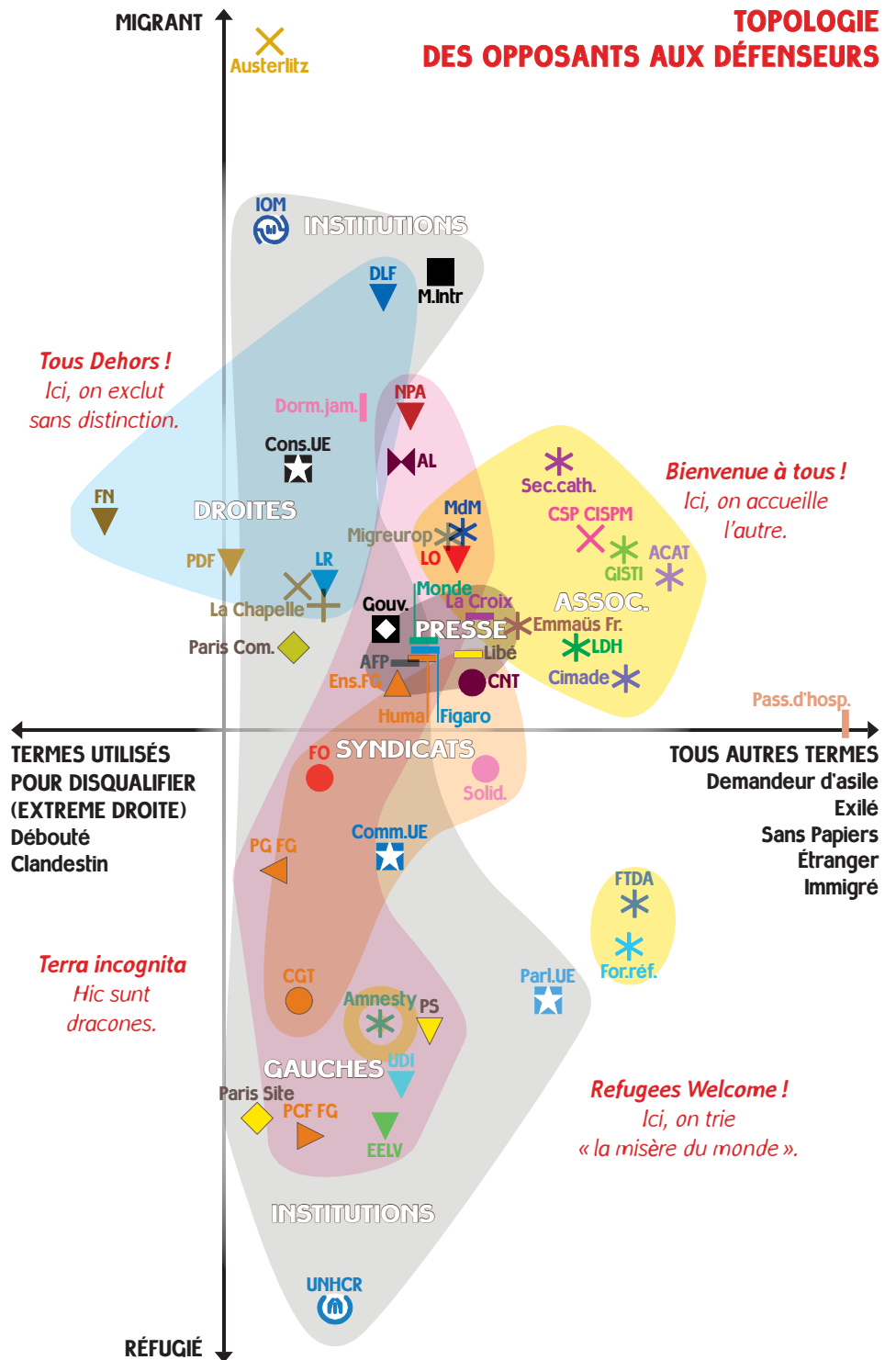
Ces associations et collectifs faisant un **travail concret** au niveau juridique, social, sanitaire... avec les concernés, **utiliser le terme adéquat** s'impose de façon pratique (cf. **Approche juridique/partisan**).

On ne prépare pas le dossier d'un « demandeur d'asile » en parlant de « migrant » (aucun statut rattaché à ce mot) ni de « réfugié » (un réfugié a déjà la protection). De même, « étranger » est le terme à partir duquel la législation définit et limite les droits de la personne n'ayant pas la nationalité du pays.

Œuvrant pour la défense et l'accès aux droits des personnes qu'ils voient bafoués, certains sont aussi **dans la revendication** avec des termes plus partisans (cf. **Antagonisme hostile/bienveillant**).

« Exilé » inclut largement sans préjuger des causes de la migration quand « migrant » est ambivalent et peut renvoyer à des motifs économiques. Au sens premier on subit l'exil après avoir été banni et interdit de retour*. Cependant les migrations racontent aussi des obstacles surmontés, des opportunités saisies, des vies réinventées, des droits conquis... L'emploi du mot reste limité chez ceux qui, refusant tout misérabilisme, mettent en avant le caractère positif et actif des migrations comme chez ceux qui ont pris leurs affaires en main. On ne subit plus quand on choisit de lutter pour ses droits.

* Cf. Le Robert p. 7.



Enfin, l'expression « sans papiers » s'est imposée avec l'apparition des collectifs autonomes dans les années 1990. Choisie par ceux-là mêmes qui revendiquent les papiers pour tous, elle est la marque d'une fierté et d'une dignité retrouvées par le refus de la clandestinité.

Pour conclure

Les dessins restituent les oppositions et voisinages prévisibles entre ceux

qui excluent, ceux qui trient, ceux qui accueillent et ceux qui défendent la liberté de circulation et d'installation pour tous.

Ils mettent en évidence un langage institutionnel commun disqualifiant auquel ne se superpose pas la parole de ceux engagés activement dans la conquête de leurs droits et dans la solidarité avec les personnes.

EN CHIFFRES

		Migrant	Réfugié	Demandeur d'asile	Exilé	Sans Papiers	Étranger	Immigré	Débuté	Clandestin
INSTITUTIONS	UNHCR - Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	11%	76%	13%	0%					0%
	IOM - Organisation internationale pour les migrations	75%	19%	5%		0%	0%			0%
	Parlement européen - UE	16%	46%	37%						1%
	Commission européenne - UE	33%	48%	19%						
	Conseil européen - UE	59%	29%	9%			1%			2%
	Gouvernement - 1 ^{er} ministre	45%	34%	17%			3%		1%	
	Ministère de l'Intérieur	62%	11%	21%			5%		1%	0%
	Mairie de Paris > Communiqués de presse	51%	41%	7%		1%				
	Mairie de Paris > Site	26%	70%	4%						
PARTIS POLITIQUES DROITES	FN - Front national	29%	5%	17%	1%		5%	4%	9%	31%
	PDF - Parti de la France (C. Lang)	43%	24%	8%			3%	6%	1%	16%
	DLF - Debout la France (N. Dupont-Aignan)	54%	5%	3%			17%	10%	4%	8%
	LR - Les Républicains	42%	26%	1%		1%	19%	1%	4%	6%
UDI et composantes - Union des démocrates et indépendants		20%	60%	20%						
PARTIS POLITIQUES GAUCHES	PS - Parti socialiste	20%	54%	18%			2%	5%		2%
	EELV - Europe écologie Les Verts	17%	62%	8%	7%		4%	1%	1%	1%
	PCF Front de gauche - Parti communiste français	22%	67%	8%		1%		1%		1%
	PG Front de gauche - Parti de gauche	39%	55%	5%		1%	1%			1%
	Ensemble Front de gauche	42%	37%	11%	1%	2%	2%	5%		1%
	LO - Lutte ouvrière	45%	26%	16%	1%	4%	3%	3%		1%
	NPA - Nouveau parti anticapitaliste	56%	20%	9%	0%	9%	3%	1%	1%	0%
SYNDICATS ET AUTRES ORGA.	CGT - Confédération générale du travail	31%	61%	3%		2%	3%			
	FO - Force ouvrière	36%	42%	11%		3%	3%		5%	
	Union syndicale Solidaires	33%	37%	4%	8%	9%	6%	2%		
	CNT - Confédération Nationale du Travail	39%	33%	3%	11%	9%	5%			
	AL - Alternative libertaire	55%	25%	3%	1%	8%	4%	4%		
ASSOCIATIONS	ACAT France - Action des chrétiens pour l'abolition de la torture	32%	15%	37%	7%	0%	5%	1%	1%	
	Amnesty International France	25%	58%	17%			1%			0%
	Emmaüs France	37%	25%	23%	8%	1%	3%	1%	2%	1%
	Forum réfugiés - Cosi	11%	35%	41%	1%		8%		4%	
	FTDA - France terre d'asile	17%	36%	23%	2%		20%	2%	0%	0%
	GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigrés	37%	17%	16%	13%	4%	14%		0%	0%
	La Cimade	29%	24%	28%	6%	1%	11%		1%	
	LDH - Ligue des droits de l'Homme	33%	24%	14%	2%	3%	21%	0%	1%	
	Médecins du monde	47%	25%	7%	17%		4%		1%	
	Réseau Migreurop	47%	25%	14%	7%		6%		1%	1%
	Secours catholique - Caritas France	45%	15%	9%	24%	2%	3%	0%	0%	1%
	COLLECTIFS	CSP CISPM France - Coalition internationale Sans Papiers et Migrants	39%	18%	10%	0%	31%	1%		1%
Collectif Austerlitz Paris (depuis juin 15)		86%	9%	2%		2%		2%		
Collectif La Chapelle Paris (juin-oct. 15) > Communiqués presse et appels		54%	38%	6%	1%		1%			
Collectif La Chapelle Paris (juin-oct. 15) > Textes nominatifs membres		51%	37%	7%	1%	3%	2%		0%	
MEDIAS PRESSE	AFP - Agence France-Presse	38%	30%	16%	1%	1%	6%	2%	3%	3%
	Le Figaro	36%	27%	24%	0%	0%	4%	1%	5%	2%
	La Croix	39%	26%	22%	3%	1%	5%	1%	2%	1%
	Le Monde	40%	30%	22%	1%	1%	2%	1%	3%	1%
	Libération	33%	24%	25%	1%	1%	4%	3%	6%	2%
	L'Humanité	41%	33%	12%	4%	1%	4%	4%	1%	1%
BLOGS	Passeurs d'hospitalités ~ des exilés à Calais (P. Wannesson)	15%	14%	20%	50%	1%	0%		1%	
	Dormira jamais (O. Favier)	60%	24%	5%	1%	2%	3%	4%		

UNHCR

UNHCR, « Point de vue du HCR : “Réfugié” ou “migrant” ? Quel est le mot juste ? », 31/08/15 (unhcr.fr/55e45d87c.html).

UNHCR, « RÉFUGIÉ ou migrant ? Pourquoi cette question compte », *Magazine Réfugiés*, n°148, vol. 4, 2007 (unhcr.fr/4ad2f931a.html).

ASSOCIATIONS ET SITES MILITANTS

Eve Shahshahani, « Glossaire de la crise migratoire », *ACAT France*, 05/10/15 (www.acatfrance.fr/actualite/glossaire-de-la-crise-migratoire).

La Cimade, « Qu'est ce qu'un migrant ? », *La Cimade*, s.d. (lacimade.org/fichepratiques/4507-Qu-est-ce-qu-un-migrant--?pole_id=solidarites-internationales).

« Pourquoi je n'userai pas du terme “réfugié” », anon., *Paris Lutte Infos*, 15/09/15 (paris-luttes.info/pourquoi-je-n-userai-pas-du-terme-3770).

PRESSE QUOTIDIENNE

Entretien avec Emmanuel Terray par Nadjib Touaibia, « Il n'y a pas de bons réfugiés ou de mauvais migrants, il n'y a que des migrants politiques », *L'Humanité*, 18/09/15 (humanite.fr/il-ny-pas-de-bons-refugies-ou-de-mauvais-migrants-il-ny-que-des-migrants-politiques-584282).

Laure Andrillon, « Migrants et réfugiés : des mots aux frontières bien définies », *Libération*, 28/08/15 (liberation.fr/planete/2015/08/28/migrants-et-refugies-des-mots-aux-frontieres-bien-definies_1371340).

Jean Quatremer, « Ne dites plus “migrant” », *Libération*, 04/09/15 (liberation.fr/planete/2015/09/04/ne-dites-plus-migrant_1375999).

Cédric Mathiot, « En confondant réfugié et clandestin, le FN porte l'intox au sommet », *Libération*, 30/09/15 (liberation.fr/desintox/2015/09/30/en-confondant-refugie-et-clandestin-le-fn-porte-l-intox-au-sommet_1390458).

« Qu'est-ce qu'un migrant ? », *Libération*, 13/11/15 (liberation.fr/debats/2015/11/13/qu-est-ce-qu-un-migrant_1413264).

Luc Le Vaillant, « Un “migrant” s'accueille comme un “réfugié” », *Libération*, 06/09/15 (liberation.fr/planete/2015/09/06/un-migrant-s-accueille-comme-un-refugie_1376932).

Lucien Jedwab, « Migrant, exilé, réfugié : les mots pour le dire », *Le Monde*, 04/09/15 (lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/09/04/migrant-exile-refugie-les-mots-pour-le-dire_4745562_1654200.html).

Alexandre Pouchard, « “Migrant” ou “réfugié” : quelles différences ? », *Le Monde*, 25/08/2015 (lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html).

Frédéric Lemaître, Salvatore Aloïse et Eric Albert, « “Flüchtlinge”, “migranti”... Bataille de mots en Europe », *Le Monde*, 26/08/15 (lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/08/26/fluchtlinge-migranti-bataille-de-mots-en-europe_4737314_1654200.html).

Julien Duriez, « “Migrants”, “réfugiés”, “exilés”, les mots de la crise migratoire », *La Croix*, 06/09/15 (services.la-croix.com/webdocs/pages/longform_terminologie/index.html).

Blandine Le Cain, « “Migrants” ou “réfugiés” : quels mots pour rendre compte de ces drames humains ? », *Le Figaro*, 26/08/15 (lefigaro.fr/international/2015/08/26/01003-20150826ARTFIG00246-migrants-ou-refugies-quel-mots-pour-rendre-compte-de-ces-drames-humains.php).

Jean-Pierre Robin, « Réfugié politique, migrant économique : la frontière est fondamentale et mince », *Le Figaro* (abonnés), 21/09/15 (lefigaro.fr/conjoncture/2015/09/21/20002-20150921ARTFIG00056-refugie-politique-migrant-economique-la-frontiere-est-fondamentale-et-mince.php).

« “Migrant”, “exilé”, “réfugié” : le poids des mots », *Le Matin* (AFP/NXP), 27/08/15 (lematin.ch/monde/migrant-exile-refugie-poids-mots/story/20248495).

AUTRES MÉDIAS

Aude Lorriaux, « François Hollande emploie le mot “réfugiés” (et non migrants) », *Slate*, 07/09/15, (slate.fr/story/106537/hollande-mot-refugies-migrants).

Ingrid Merckx, « Réfugié, migrant, même combat », *Politis* (abonnés), 16/09/15 (politix.fr/Refugie-migrant-meme-combat,32371.html).

Franck Lepage et Philippe Merlant, « Migrants, le mot qui tue », *Altermonde*, 18/12/15 (altermondes.org/migrants-le-mot-qui-tue/).

« Le terme “migrant” est-il un gros mot ? », *Breizh Info*, 27/08/15, (breizh-info.com/2015/08/27/le-terme-migrant-est-il-un-gros-mot/).

Laure Cailloce, « Migrant, réfugié : quelles différences ? », *CNRS Le Journal*, 22/09/15 (lejournal.cnrs.fr/articles/migrant-refugie-quelles-differences).

Camille Renard et Marie-Pierre Verot, « Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 1/3 : les chiffres et les mots », *France Culture*, 26/08/15 (franceculture.fr/2015-08-26-migrants-refugies-demandeurs-d-asile-en-europe-13-les-chiffres-et-les-mots).

Entretien avec Catherine Wihtol de Wenden par Vincent Matalon, « “Migrants” ou “réfugiés” : quelle différence ? », *Francetvinfo*, 04/09/2015 (francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/migrants-ou-refugies-quelle-difference_1068299.html).

Celia Mascré, « “Migrant” ou “réfugié” : quel mot utiliser ? La réponse de Benoît Grévisse », *Geopolis FTV*, 26/08/15, (geopolis.francetvinfo.fr/migrant-ou-refugie-quel-mot-utiliser-la-reponse-de-benoit-grevisse-75745).

Karine Lambin, « “Migrants” ou “réfugiés” ? Derrière les mots, des choix politiques », *BFMTV*, 28/08/15 (bfmtv.com/societe/migrants-ou-refugies-derriere-les-mots-des-choix-politiques-910491.html).

« En Grande-Bretagne, des internautes “likent” sans le savoir des citations de Hitler sur les migrants », *RT en Français*, 12/08/15, (français.rt.com/international/5516-grande-bretagne-citations-nazies-internet).

BLOGS

Anthony Nelzin, « “Migrant” n'est pas un gros mot », blog de l'auteur, 26/08/15 (anthony.nelzin.fr/carnet/migrant-nest-pas-un-gros-mot/).

Des locuteurs pour lesquels il n'y avait pas suffisamment de références collectées n'ont pas été retenus.

Pour les partis politiques : Alliance centriste, Force européenne démocrate (FED), Gauche révolutionnaire, La Gauche moderne (LGM), Génération écologie (GE), Ligue du Sud, Mouvement des progressistes (MDP), Mouvement écologiste indépendant (MEI ou Les Écologistes, Waechter), Mouvement des jeunes socialistes (MJS), MoDem, Mouvement National Républicain (MNR), Mouvement pour la France (MPF, De Villiers), Mouvement républicain et citoyen (MRC), Nouvelle Donne, Nouvelle Écologie démocrate (NED), Parti chrétien-démocrate (PCD, Boutin), Parti communiste des ouvriers de France (PCOF), Parti libéral démocrate (PLD), Parti ouvrier indépendant (POI), Parti pirate, Parti radical de gauche (PRG), Rassemblement pour la France (RPF, Stoquer).

Pour les syndicats : Confédération française démocratique du travail (CFDT), Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).

Pour les associations, réseaux et collectifs : Droit au logement (DAL), Droits devant!, Fédération des associations de solidarité avec tou-te-s les immigré-e-s (FASTI), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Réseau éducation sans frontières (RESF).

INSTITUTIONS

UNHCR - Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
25 réf. 407 occur. unhcr.fr

IOM - Organisation internationale pour les migrations
38 réf. 543 occur. iom.int/fr

Parlement européen - UE
18 réf. 164 occur. europarl.europa.eu/portal/fr

Commission européenne - UE
19 réf. 203 occur. europa.eu/index_fr.htm

Conseil européen - UE
17 réf. 119 occur. consilium.europa.eu/fr/home

Gouvernement - 1^{er} ministre
32 réf. 361 occur. gouvernement.fr

Ministère de l'Intérieur
32 réf. 442 occur. interieur.gouv.fr

Mairie de Paris > Communiqués de presse
18 réf. 140 occur. presse.paris.fr

Mairie de Paris > Site
6 réf. 80 occur. paris.fr

PARTIS POLITIQUES

FN - Front national
23 réf. 149 occur. Source : frontnational.com

PDF - Parti de la France (C. Lang)
16 réf. 122 occur. parti-de-la-france.fr

DLF - Debout la France (N. Dupont-Aignan)
11 réf. 78 occur. debout-la-france.fr - blog.nicolasdupontaignan.fr

LR - Les Républicains
16 réf. 97 occur. republicains.fr

UDI et composantes UDI - Union des démocrates et indépendants
7 réf. 37 occur. parti-udi.fr - nouveaucentre.fr - partiradical.net

PS - Parti socialiste
13 réf. 56 occur. parti-socialiste.fr

EELV - Europe écologie Les Verts
24 réf. 280 occur. eelv.fr

PCF Front de gauche - Parti communiste français
15 réf. 153 occur. pcf.fr - humanite.fr

PG Front de gauche - Parti de gauche
18 réf. 196 occur. lepartidegauche.fr

Ensemble Front de gauche
19 réf. 189 occur. ensemble-fdg.org

LO - Lutte ouvrière
17 réf. 99 occur. lutte-ouvriere.org - lutte-ouvriere-journal.org

NPA - Nouveau parti anticapitaliste
20 réf. 266 occur. npa2009.org

SYNDICATS ET AUTRES ORGANISATIONS

CGT - Confédération générale du travail : 7 réf. 59 occur. cgt.fr

FO - Force ouvrière : 5 réf. 74 occur. force-ouvriere.fr

Union syndicale Solidaires : 23 réf. 251 occur. solidaires.org

CNT - Confédération Nationale du Travail : 9 réf. 75 occur. cnt-f.org

AL - Alternative libertaire : 17 réf. 225 occur. alternativelibertaire.org

ASSOCIATIONS

ACAT France - Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
23 réf. 209 occur. acatfrance.fr

Amnesty international
50 réf. 913 occur. amnesty.fr

Cimade
34 réf. 278 occur. lacimade.org

Emmaüs France
13 réf. 145 occur. emmaus-france.org

Forum réfugiés - Cosi
40 réf. 302 occur. forumrefugies.org

FTDA - France terre d'asile
14 réf. 393 occur. france-terre-asile.org

GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigrés
31 réf. 266 occur. gisti.org

LDH - Ligue des droits de l'Homme
31 réf. 302 occur. ldh-france.org

Médecins du monde
26 réf. 260 occur. medecinsdumonde.org

Réseau Migreurop
17 réf. 170 occur. migreurop.org

Secours catholique - Caritas France
25 réf. 344 occur. secours-catholique.org

COLLECTIFS

CSP CISP France - Coalition internationale Sans Papiers et Migrants
11 réf. 334 occur. cisp.fr

Collectif Austerlitz Paris (depuis juin 15)
15 réf. 58 occur. ldh-france.org/section/paris-5-13 - solidaires.org
- Facebook Solidarité avec les migrants du quai d'Austerlitz - paris. demosphere.eu

Collectif La Chapelle Paris (juin-oct. 15) > Communiqués presse et appels
21 réf. 204 occur. blogs.mediapart.fr/la-chapelle-en-lutte-paris.demosphere.eu

Collectif La Chapelle Paris (juin-oct. 15) > Textes nominatifs membres
15 réf. 321 occur. blogs.mediapart.fr/la-chapelle-en-lutte

PRESSE MEDIAS

Nota : Pour les journaux, ont été exclues les reprises de dépêches d'agence pour ne retenir que les articles et tribunes signés.

AFP - Agence France-Presse : 34 réf. 411 occur. Cf. titres ci-après

Le Figaro : 64 réf. 489 occur. lefigaro.fr

La Croix : 68 réf. 1207 occur. la-croix.com

Le Monde : 68 réf. 1083 occur. lemonde.fr

Libération : 68 réf. 867 occur. liberation.fr

L'Humanité : 74 réf. 1008 occur. humanite.fr

BLOGS

Passeurs d'hospitalités - des exilés à Calais (P. Wannesson)
29 réf. 294 occur. passeursdhospitalites.wordpress.com

Dormira jamais (O. Favier)
10 réf. 121 occur. dormirajamais.org

SCOOPED BY ODI (OBSERVATOIRE DE LA DÉONTOLOGIE DE L'INFORMATION)

Onto Journalisme & déontologie, 12/02/16
 (www.scoop.it/t/odi-journalisme-et-deontologie/p/4059634802/2016/02/12/qui-dit-quoi).

RAPPORT « LES DROITS FONDAMENTAUX DES ÉTRANGERS EN FRANCE » DU DÉFENSEUR DES DROITS

Extrait du préambule du rapport du Défenseur des droits Jacques Toubon, 9 Mai 2016, p. 7 (www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/736160170_ddd_rapport_droits_etrangers.pdf).

Dans ce domaine, les mots utilisés, véhicules des idées et des stéréotypes, ne sont pas neutres et sans conséquence. Migrants, réfugiés, clandestins, sans papiers, immigrés, exilés sont autant de mots rarement utilisés de manière indifférente. Si l'objet de ce document est de nommer « étrangers » la catégorie juridique des individus qui n'ont pas la nationalité française, le Défenseur peut être amené à utiliser le mot « migrant » pour décrire le sort des personnes, sujets de droits dans un processus d'émigration, d'immigration, de déplacement. Ce terme a longtemps été vu comme le plus neutre. Depuis une période récente, il a néanmoins, tendance à être utilisé pour disqualifier les personnes, leur dénier un droit à la protection en les assimilant à des migrants « économiques », dont l'objectif migratoire serait utilitariste et, partant, moins légitime que celui lié à la fuite de la guerre ou des persécutions, opéré par le réfugié. Ainsi, malgré les bonnes intentions tendant à souligner le contexte dans lequel ces personnes ont fui leur pays, l'appellation de « réfugié » est à double tranchant en ce qu'elle peut inciter à distinguer, une fois de plus, les « bons » réfugiés, ceux qui pourraient prétendre à une protection au titre de l'asile, des « mauvais » migrants dits économiques, ce qui n'a pas de sens.

Cette distinction conduit à jeter le discrédit et la suspicion sur les exilés dont on cherche à déterminer si leur choix d'atteindre l'Europe est noble, « moral » et pas simplement utilitaire. Avec, à la clé, le risque de priver de protection des personnes qui sont en droit d'en bénéficier. C'est cette logique de suspicion qui irrigue l'ensemble du droit français applicable aux étrangers — arrivés récemment comme présents durablement — et va jusqu'à « imprégner » des droits aussi fondamentaux que ceux de la protection de l'enfance ou de la santé. Ainsi qu'il va être démontré tout au long de ce document, le fait que le droit et les pratiques perçoivent les individus comme « étrangers » avant de les considérer pour ce qu'ils sont en tant que personne, enfants, malades, travailleurs ou usagers du service public, conduit à affaiblir sensiblement leur accès aux droits fondamentaux.

LES DROITS FONDAMENTAUX DES ÉTRANGERS EN FRANCE

REPRIS PAR LE QUOTIDIEN LA CROIX

Jean-Baptiste François, « Migrants, réfugiés... Jacques Toubon et le sens des mots », La Croix, 09/05/2016 (www.la-croix.com/France/Immigration/Migrants-refugies-Pour-Jacques-Toubon-mots-sens-2016-05-09-1200758822).

LA CROIX

Migrants, réfugiés... Jacques Toubon et le sens des mots

JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS, le 09/05/2016

Dans un rapport publié lundi 9 avril, le défenseur des droits Jacques Toubon a invité à bien peser les mots employés. Politiques, médias, associations, syndicats : la Croix fait le point sur qui dit quoi.

« *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde* ». La célèbre phrase d'Albert Camus a rencontré une forte actualité, l'automne dernier, alors qu'éclatait la crise dite des « migrants » ou des « réfugiés ». Aujourd'hui, c'est le défenseur des droits Jacques Toubon qui, en préambule de [son rapport](#), invite à la vigilance sur l'emploi de mots qui « ne sont pas neutres ».

> [À lire les définitions : « Migrants », « réfugiés », « exilés », petit lexique de la crise migratoire](#)

Qui dit quoi en la matière ? Le défenseur des droits ne l'indique pas précisément. En revanche, la coordination des sans-papiers de Paris (csp75) a fait un travail fouillé parmi 1 200 références (1) – y compris La Croix – pour savoir quels sont les usages de chacun. Selon les sources, les mots « migrant », « réfugié », « demandeur d'asile », « exilé », « sans papier », « étranger », « immigré », « débouté », « clandestin » ne reviennent pas à la même fréquence et ne revêtent pas le même sens.

« Migrant », un mot tout sauf anodin

Les mots « migrant » et « réfugié » se taillent la part du lion dans les usages. Dans les médias ainsi que dans les déclarations du gouvernement, on retrouve « migrants » dans à peu près 40 % des occurrences, contre 30 % pour le terme « réfugié » (39 % vs 26 % s'agissant de La Croix).

Le Défenseur des droits met en garde contre un emploi « à double tranchant ». Le terme de « migrant » a longtemps été vu « *comme le plus neutre, au regard notamment de celui de « clandestin », particulièrement utilisé par des mouvements anti-immigration et l'extrême droite* », dit-il. Aujourd'hui en effet, il n'y a guère plus que le Front National pour parler majoritairement de « clandestins » (31 % des cas), ou de « déboutés » du droit d'asile (9 %), pour souligner l'irrégularité du séjour.

> [À lire aussi : Le Défenseur des droits au chevet des étrangers](#)

Mais le mot « migrant » peut lui aussi avoir une acception

négative, selon Jacques Toubon. « *Depuis une période très récente, estime-t-il, le terme a tendance à être utilisé pour disqualifier les personnes, leur dénier un droit à la protection en les assimilant à des migrants « économiques », dont l'objectif migratoire serait utilitariste et moins légitime que celui lié à la fuite de la guerre* », argumente-t-il. Selon l'étude de CSP-75, le ministère de l'intérieur, par exemple, utilise « migrant » dans 60 % des cas, alors qu'il n'utilise le mot « réfugié » que dans 11 % des cas.

Les ambivalences du terme « réfugié »

Le terme « réfugié » est lui aussi un mot piégé. Certes, il peut être bienveillant. Selon l'Observatoire de la déontologie et de l'information (ODI), le mot « *ajoute la notion de risque immédiat pour l'intégrité physique de ceux qui passent d'un pays à un autre* ». Sur le plan juridique, il renvoie aux 145 pays signataires de la convention de Genève, dont la France, à leurs devoirs d'accueil. Dans 22 % des cas, le ministère de l'Intérieur préfère néanmoins parler de « demandeur d'asile », tant que leur dossier n'a pas été examiné.

> [À lire aussi : Réfugiés ou migrants économiques, le dilemme de l'accueil](#)

Mais cette formulation « *peut inciter à distinguer, une fois de plus, les « bons » réfugiés, ceux qui pourraient prétendre à une protection au titre de l'asile, des « mauvais » migrants dits économiques* », observe Jacques Toubon. Cette distinction « *n'a pas de sens* » pour le défenseur des droits, « *les raisons de la migration étant souvent entremêlées, particulièrement en cas de fuites de sociétés verrouillées, tenues par des régimes autoritaires ne laissant aucune perspective d'avenir* ».

« Exilé », « sans-papiers », le vocabulaire associatif

Il y a aussi les spécificités du langage militant. La spécialisation juridique de beaucoup d'associations explique une surreprésentation du mot « étranger » qui fait référence au code du même nom (21 % des occurrences pour la LDH, 20 % pour France terre d'asile, 14 % Gisti). Le terme « Sans-papiers » est plutôt la marque des collectifs de défense des étrangers nés dans les années 1990 (Coalition internationale sans-papiers et migrants, 31 %)

Le mot « exilé » est lui aussi relativement présent dans la sphère solidaire (Secours catholique 24 %, Médecins du monde 17 %). Il est en revanche plus rare dans les colonnes des quotidiens nationaux, entre 1 % et 4 % des cas (3 % pour La Croix).

Pourtant, « exilé » dépeint bien la situation de très nombreux migrants. Il définit en effet une personne qui a « *volontairement ou non, quitté sa patrie, sous la contrainte d'un bannissement ou d'une déportation, l'impossibilité de survivre ou la menace d'une persécution* ».

JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS

(1) Étude parue en février 2016 portant sur une cinquantaine de sources (institutions, partis politiques, syndicats, associations, presse...) enquêtées entre novembre 2014 et novembre 2015.